

Syndicat National des Praticiens Spécialistes de la Santé Publique (S.N.P.S.S.P.)

Enregistrement N°63 du 11/10/1993

Siège National « La Résidence Familiale » Hussein Dey Alger

Tel : 021 47 99 18 fax : 021 77 14 78 email : snpsspdz@yahoo.fr site: www.snpssp.org

COMMUNIQUE

Suite au climat délétère qui s'est installé suite au décès tragique d'une parturiente et de son enfant à Djelfa , le SNPSSP tient à se démarquer du catastrophisme de ceux qui veulent faire de ce malheureux évènement le procès du secteur public de santé.

Tout décès, à fortiori de parturiente, est un décès de trop, et nous compatissons à la douleur de cette famille. Mais il faut se replacer dans le contexte d'un pays à forte natalité, avec une mortalité maternelle incompressible ne serait-ce que du fait du fort contingent de grossesse à haut risque que cela implique. Il faut relever à ce propos que la mortalité maternelle en Algérie si elle reste encore élevée pour un pays disposant de nos moyens, connaît une baisse régulière le long de ces dernières années, et cela est à porter au crédit des efforts de tous les personnels de santé impliqués depuis le suivi de la grossesse jusqu'à son issue, personnels dont les conditions d'exercice particulièrement difficiles sont maintenant de notoriété publique et auxquels tous se doivent de rendre hommage.

Le SNPSSP déplore également que les faits ayant entouré ce décès ayant donné à penser qu'il y avait négligence de la part des professionnels, des sages-femmes et une gynécologue aient fait l'objet d'une procédure pénale, avec fait inédit et choquant pour tous les professionnels de la santé, mise en

détention préventive de ces derniers. Le SNPSSP suit avec toutes les parties concernées depuis le premier jour de cette mise en détention provisoire qui concerne entre autre l'une de ses adhérentes, au mieux des intérêts de celle-ci. Malgré la dure épreuve endurée par cette dernière et ses collègues, nous restons confiants en un aboutissement de cette procédure conforme au droit et au sens de la justice.

Par ailleurs, le SNPSSP déplore vivement la surenchère à laquelle se livrent certaines parties, en exploitant cette affaire à des fins qui leur sont propres. Pour notre part, nous sommes convaincus que les professionnels de la santé doivent contenir le débat concernant l'amélioration à la fois des conditions de travail des personnels et de l'amélioration du fonctionnement de nos établissements hospitaliers dans les cadres professionnels idoines. Il reste encore beaucoup de défis à relever, pour améliorer aussi bien les services rendus à la population que nos conditions socioprofessionnelles, il faut s'y atteler tous ensemble avec sérénité, dignité et responsabilité.

Fait le 14/08/2017

P/LE SNPSSP

Le Président

